

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Fermont**

**C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DUPLESSIS**

VILLE DE FERMONT

À une séance ordinaire du Conseil de ville, tenue à la salle de l'Hôtel de ville, le lundi 13 février 2023 à 19 h 30 et à laquelle sont présents son honneur le Maire Martin ST-LAURENT, et les conseillers suivants :

Monsieur Bernard DUPONT,
Madame Cindy VIGNOLA,
Monsieur Daniel BERGERON,
Monsieur Shannon POWER.

ÉTAIENT ABSENTS :

Monsieur Marco OUELLET,
Monsieur Danny BOUCHARD.

Formant quorum sous la présidence du Maire

Madame Marie Philippe COUTURE, greffière, est aussi présente.

ORDRE DU JOUR

1. Résolution – Adoption de l'ordre du jour;
PÉRIODE DE QUESTIONS
2. Résolution – Adoption des procès-verbaux;
3. Résolution – Adoption des comptes à payer;
4. Résolution – Dépôt des bordereaux de correspondance;
5. Résolution – Dépôt du rapport de gestion contractuelle;
6. Résolution pour autoriser la participation de Monsieur Claude Gagné, directeur général, au Congrès 2023 de l'Association des directeurs municipaux du Québec;
7. Résolution pour accorder une aide financière à la radio CFMF par le comité de la Salle Aurora;
8. Résolution pour accepter l'offre de service de Groupe SD pour le décapage des bornes-fontaines;
9. Résolution pour accepter le bilan annuel 2022 de la qualité de l'eau potable;
10. Résolution pour adopter le rapport d'activités annuel 2022 concernant la sécurité incendie (schéma de couverture de risques);
11. Résolution pour accepter le plan de services du Centre d'ordinateurs S.T.O.;
12. Résolution pour un mandat d'évaluation en ergothérapie;
13. Résolution pour autoriser l'achat du lot 5 967 202;
14. Résolution pour autoriser le paiement de la retenue pour les travaux de pavage et de bordures de la rue du Camp;
15. Résolution pour autoriser le paiement de la retenue pour les travaux du ponceau de la rue Duchesneau;

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Fermont**

16. Résolution pour amender la résolution R22-12-12 afin de modifier le montant pour l'achat d'un conteneur;
17. Résolution pour accepter le contrat avec le groupe CLR;
18. Résolution pour déposer au ministère des Finances le mémoire de la Ville de Fermont relatif au programme Réno-Fermont;
19. Résolution pour autoriser la signature d'un contrat pour l'opération de la salle de quilles avec Monsieur Richard Plouffe;
20. Résolution pour accepter l'offre de service de Chemco pour l'achat de sulfate ferrique;

PÉRIODE DE QUESTIONS

21. Résolution – Fermeture de la séance.

R23-02-01

RÉSOLUTION – ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE le point 8 de l'ordre du jour est reporté;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Daniel BERGERON

APPUYÉ par le conseiller Shannon POWER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER l'ordre du jour de cette séance ordinaire, avec une modification;

ADOPTÉE

R23-02-02

RÉSOLUTION – ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance des procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 16 janvier 2023 et de la séance extraordinaire tenue le 23 janvier 2023;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Shannon POWER

APPUYÉ par le conseiller Bernard DUPONT

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du Conseil adoptent les procès-verbaux, le tout tel que déposé;

ADOPTÉE

R23-02-03

RÉSOLUTION – ADOPTION DES COMPTES À PAYER

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Bernard DUPONT

APPUYÉ par le conseiller Daniel BERGERON

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la liste des comptes à payer datée du 31 janvier 2023, au montant de 1 164 440,09 \$, soit approuvée et d'autoriser la trésorière à payer lesdits comptes à même les fonds de la Ville de Fermont;

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Fermont

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

NUMÉRO 02-23

JE, SOUSSIGNÉE, certifie par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses et les engagements ci-après décrits et projetés par le Conseil de la susdite Municipalité (Loi des cités et villes C-19, art. 481 a).

Montant global des crédits requis pour les dépenses projetées :

► 1 164 440.09 \$

Paiements Internet : 4027 à 4033; 4035 à 4036; 4038 à 4053 **455 419,07 \$**

Paiements par chèque : 27454 à 27529 **123 399,13 \$**

Paiements par Transphère : S11450 à S11496 **201 552,86 \$**

Chèques de moins de 1 000 \$ **20 766,53 \$**

Chèques de 1 000 \$ et plus **759 604,53 \$**

780 371,06 \$

780 371,06 \$

Dépôts de paies # 1 à 4 **384 069,03 \$**

GRAND TOTAL **1 164 440,09 \$**

Sandra GAGNON, Trésorière.

R23-02-04

RÉSOLUTION – DÉPÔT DES BORDEREAUX DE CORRESPONDANCE

CONSIDÉRANT le dépôt et la lecture du bordereau de correspondance du mois de décembre 2022 et du mois de janvier 2023, faisant état de la correspondance reçue et devant être présentée au Conseil;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Shannon POWER

APPUYÉ par le conseiller Bernard DUPONT

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les bordereaux de correspondance du mois de décembre 2022 et du mois de janvier 2023 soient approuvés;

ADOPTÉE

R23-02-05

RÉSOLUTION – DÉPÔT DU RAPPORT DE GESTION CONTRACTUELLE

CONSIDÉRANT le dépôt et la lecture du rapport de gestion contractuelle pour la période du 17 juin 2021 au 31 décembre 2022;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Bernard DUPONT

APPUYÉ par la conseillère Cindy Vignola

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Fermont**

QUE le rapport de gestion contractuelle pour la période du 17 juin 2021 au 31 décembre 2022 soit approuvé;

ADOPTÉE

R23-02-06

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LA PARTICIPATION DE MONSIEUR CLAUDE GAGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL, AU CONGRÈS 2023 DE L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT le Congrès 2023 de l'Association des directeurs municipaux du Québec ayant lieu à Québec du 14 au 16 juin 2023;

CONSIDÉRANT la programmation dudit congrès;

CONSIDÉRANT la pertinence que Monsieur Claude Gagné, directeur général, participe audit congrès;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Bernard DUPONT

APPUYÉ par la conseillère Cindy VIGNOLA

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AUTORISER la participation de Monsieur Claude Gagné, directeur général, au Congrès 2023 de l'Association des directeurs municipaux du Québec;

QUE la Ville assume les dépenses relatives à l'inscription, aux déplacements et aux frais de séjour dans le cadre dudit congrès, selon les politiques en vigueur à la Ville de Fermont;

DE POURVOIR à ces dépenses en les affectant aux postes budgétaires appropriés.

ADOPTÉE

R23-02-07

RÉSOLUTION POUR ACCORDER UNE AIDE FINANCIÈRE À LA RADIO CFMF PAR LE COMITÉ DE LA SALLE AURORA

CONSIDÉRANT la résolution R21-12-19 créant le comité de la Salle Aurora;

CONSIDÉRANT que ledit comité a pour objectif de recevoir, d'analyser et de recommander l'octroi d'aides financières à des organismes du milieu pour faciliter la réalisation de projets sur le territoire de la Ville de Fermont

CONSIDÉRANT le projet d'achat d'équipements spécialisés afin d'augmenter la puissance de diffusion de la radio communautaire de Fermont CFMF 103,1;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de la Salle Aurora afin d'accorder une aide financière de 32 245 \$ sur un projet global estimé à 108 402 \$;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Cindy VIGNOLA

APPUYÉ par le conseiller Daniel Bergeron

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCORDER une aide financière n'excédant pas 32 245 \$ à la radio communautaire de Fermont CFMF 103,1 pour la réalisation du projet d'achat d'équipements spécialisés;

QUE 50 % de l'aide soit versée immédiatement et que 50 % soit versée à la fin du projet sur présentation des pièces justificatives;

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Fermont**

QUE cette aide puisse être ajustée à la fin du projet selon les coûts réels du projet, sans toutefois excéder l'aide consentie aux présentes;

DE MANDATER Monsieur Claude Gagné, directeur général, à agir pour et au nom de la Ville de Fermont aux fins des présentes;

DE POURVOIR à la présente dépense en affectant le poste budgétaire approprié de l'exercice en cours.

ADOPTÉE

**R23-02-08 RÉSOLUTION POUR ACCEPTER L'OFFRE DE SERVICE DE GROUPE
SD POUR LE DÉCAPAGE DES BORNES-FONTAINES - REPORTÉE**

**R23-02-09 RÉSOLUTION POUR ACCEPTER LE BILAN ANNUEL 2022 DE LA
QUALITÉ DE L'EAU POTABLE**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance du bilan annuel de la qualité de l'eau potable de la Ville de Fermont pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 produit par Monsieur Stéphane Ménard-Daneault, technicien en traitement des eaux, certifié OSTUD et OW-1;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Daniel BERGERON

APPUYÉ par le conseiller Shannon POWER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER le bilan annuel de la qualité de l'eau potable de la Ville de Fermont pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

ADOPTÉE

**R23-02-10 RÉSOLUTION POUR ADOPTER LE RAPPORT D'ACTIVITÉS ANNUEL
2022 CONCERNANT LA SÉCURITÉ INCENDIE (SCHÉMA DE
COUVERTURE DE RISQUES)**

CONSIDÉRANT QUE dans l'application de mesures prévues au schéma de couverture de risques de la MRC de Caniapiscau, un rapport d'activités annuel doit être produit par la Ville de Fermont;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance du rapport comme s'il faisait partie intégrante de la présente résolution;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Bernard DUPONT

APPUYÉ par la conseillère Cindy VIGNOLA

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du Conseil adoptent le rapport d'activités annuel 2022 concernant la sécurité incendie conformément aux actions prévues au plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risque et que ce rapport soit transmis à la MRC de Caniapiscau.

ADOPTÉE

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Fermont**

R23-02-11

RÉSOLUTION POUR ACCEPTER LE PLAN DE SERVICES DU CENTRE D'ORDINATEURS S.T.O.

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de la proposition de plan de services du Centre d'ordinateurs S.T.O.;

CONSIDÉRANT QUE le Centre d'ordinateurs S.T.O. assure la compatibilité avec les systèmes, progiciels ou logiciels existants;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Daniel BERGERON

APPUYÉ par le conseiller Bernard DUPONT

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du Conseil acceptent le plan de services du Centre d'ordinateurs S.T.O. pour le support informatique de la Ville de Fermont au montant de 79 500 \$ taxes en sus, pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023;

QUE les fonds soient pris dans les postes budgétaires :

02 110 00 414;

02 130 00 414;

02 140 00 414;

02 220 00 414;

02 231 00 414;

02 310 00 414;

02 701 10 414;

ADOPTÉE

R23-02-12

RÉSOLUTION POUR UN MANDAT D'ÉVALUATION EN ERGOTHÉRAPIE

CONSIDÉRANT QU'UN employé cadre a fait l'objet d'une détermination d'emploi convenable et de limitations fonctionnelles par la CNESST il y a quelques années;

CONSIDÉRANT QUE la CNESST avait formulé des recommandations dans ce dossier;

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu d'actualiser ledit dossier par une évaluation professionnelle en ergothérapie;

CONSIDÉRANT la proposition de services et honoraires professionnels par Madame Amélie Champagne, ergothérapeute, membre du Groupe Ergo Ressources;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Shannon POWER

APPUYÉ PAR la conseillère Cindy VIGNOLA

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'OCTROYER un mandat d'évaluation en ergothérapie de l'employé cadre # 64 à Madame Amélie Champagne, ergothérapeute, pour un montant de 2 025 \$ plus taxes, tel que décrit à la proposition du 12 décembre 2022;

DE MANDATER Madame Sarah Bélanger, conseillère en ressources humaines, afin d'agir pour et au nom de la Ville de Fermont;

DE POURVOIR à cette dépense en l'affectant au poste budgétaire approprié.

ADOPTÉE

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Fermont**

R23-02-13 RÉSOLUTION POUR AUTORISER L'ACHAT DU LOT 5 967 202

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Daniel BERGERON

APPUYÉ PAR le conseiller Bernard DUPONT

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AUTORISER l'achat du lot 5 967 202 au montant de 100 \$ (montant de l'évaluation municipale) au ministère des Ressources naturelles et des Forêts sous délégation de la Ville de Fermont;

D'AUTORISER Madame Marie Philippe Couture, greffière, ou Monsieur Claude Gagné, directeur général, à signer tous les documents requis incluant l'acte notarié pour l'achat du lot numéro 5 967 202 et d'effectuer les paiements y afférents.

ADOPTÉE

R23-02-14 RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT DE LA RETENUE POUR LES TRAVAUX DE PAVAGE ET DE BORDURES SUR LA RUE DU CAMP

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Dexter Québec inc. a procédé au pavage de la rue du Camp;

CONSIDÉRANT QUE les travaux sont terminés et que Monsieur Olivier Bouchard, directeur des Services techniques, a confirmé que les travaux sont définitifs;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Cindy VIGNOLA

APPUYÉ par le conseiller Shannon POWER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AUTORISER le paiement au montant de 148 792,00 \$ taxes incluses à l'entrepreneur Dexter Québec inc. relatif aux travaux de pavage sur la rue du Camp;

DE POURVOIR au paiement de cette dépense en l'affectant au poste budgétaire approprié;

ADOPTÉE

R23-02-15 RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT DE LA RETENUE POUR LES TRAVAUX DU PONCEAU DE LA RUE DUCHESNEAU

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Dexter Québec inc. a procédé aux travaux pour le ponceau de la rue Duchesneau;

CONSIDÉRANT QUE les travaux sont terminés et que Monsieur Olivier Bouchard, directeur des Services techniques, a confirmé que les travaux sont définitifs;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Daniel BERGERON

APPUYÉ par le conseiller Shannon POWER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AUTORISER le paiement au montant de 46 824,73 \$ taxes incluses à l'entrepreneur Dexter Québec inc. relatif aux travaux du ponceau de la rue Duchesneau;

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Fermont**

DE POURVOIR au paiement de cette dépense en l'affectant au poste budgétaire approprié;

ADOPTÉE

R23-02-16

RÉSOLUTION POUR AMENDER LA RÉSOLUTION R22-12-12 AFIN DE MODIFIER LE MONTANT POUR L'ACHAT D'UN CONTENEUR

CONSIDÉRANT la recommandation de Monsieur Olivier Bouchard, directeur des Services techniques, d'ajouter un élément au conteneur;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Cindy VIGNOLA

APPUYÉ par le conseiller Daniel BERGERON

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AMENDER la résolution R22-12-12 afin de modifier le montant passant ainsi de 17 230 \$ taxes en sus à 17 805 \$ taxes en sus;

DE POURVOIR au paiement de cette dépense en l'affectant au poste budgétaire approprié;

ADOPTÉE

R23-02-17

RÉSOLUTION POUR ACCEPTER LE CONTRAT AVEC LE GROUPE CLR

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de la soumission du Groupe CLR pour la location de radios portatives;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Cindy VIGNOLA

APPUYÉ par le conseiller Shannon POWER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du Conseil acceptent le contrat avec le **GROUPE CLR, pour une période de 12 mois, renouvelable, aux montants suivants :**

Service incendie : 6 mobiles (276 \$) / 17 portatifs (877,20 \$) / 1 base (53,10 \$)

Total : 1 206,30 \$

Services techniques : 33 mobiles (1 518 \$) / 12 portatifs (619,20 \$) / 1 base (53,10 \$)

Total : 2 190,30 \$

Sécurité civile : 1 portatif

Total : 51,60 \$

Service ambulancier : 3 mobiles (138 \$) / 6 portatifs (309,60 \$)

Total : 447,60 \$

Pour un total de 3 895,80 \$ par mois, taxes en sus;

ADOPTÉE

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Fermont**

R23-02-18

RÉSOLUTION POUR DÉPOSER AU MINISTÈRE DES FINANCES LE MÉMOIRE DE LA VILLE DE FERMONT RELATIF AU PROGRAMME RÉNO-FERMONT

CONSIDÉRANT les consultations prébudgétaires 2023-2024 réalisées par le ministère des Finances;

CONSIDÉRANT la résolution R21-05-06 sollicitant la société du Plan Nord afin que soit instauré un programme de rénovation résidentielle pour Fermont;

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu de solliciter le Gouvernement du Québec afin que les crédits budgétaires soient accordés afin de réaliser le programme Réno-Fermont;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Bernard DUPONT

APPUYÉ par le conseiller Daniel BERGERON

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE DÉPOSER au ministère des Finances le mémoire de la Ville de Fermont relatif au programme Réno-Fermont dans le cadre des consultations prébudgétaires 2023-2024;

DE MANDATER Monsieur Martin St-Laurent, maire, et Monsieur Claude Gagné, directeur général, afin d'agir pour et au nom de la Ville de Fermont aux fins des présentes;

DE TRANSMETTRE la présente résolution, la résolution R21-05-06 et le mémoire de la Ville de Fermont relatif au programme Réno-Fermont à Madame Kateri Champagne Jourdain, ministre de l'Emploi et ministre responsable de la région de la Côte-Nord, ainsi qu'aux autorités compétentes et solliciter leur appui.

ADOPTÉE

R23-02-19

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LA SIGNATURE D'UN CONTRAT POUR L'OPÉRATION DE LA SALLE DE QUILLES AVEC MONSIEUR RICHARD PLOUFFE

CONSIDÉRANT QUE le devis de l'opération du casse-croûte de l'aréna prévoyait que le même opérateur aurait le premier droit de refus pour l'opération de la salle de quilles;

CONSIDÉRANT l'intérêt de Richard Plouffe à opérer la salle de quilles;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance du projet de contrat à intervenir entre la Ville de Fermont et Monsieur Richard Plouffe;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Cindy VIGNOLA

APPUYÉ par le conseiller Shannon POWER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AUTORISER Madame Marie Philippe Couture, greffière, ou Madame Marie-Pier Allard, directrice du Service des loisirs et de la culture, à signer un contrat d'un an avec Monsieur Richard Plouffe pour l'opération de la salle de quilles.

ADOPTÉE

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Fermont**

R23-02-20

**RÉSOLUTION POUR ACCEPTER L'OFFRE DE SERVICE DE CHEMCO
POUR L'ACHAT DE SULFATE FERRIQUE**

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres sur invitation a été envoyé à trois différents soumissionnaires pour l'achat de sulfate ferrique;

CONSIDÉRANT QUE suite à cet appel d'offres, la Ville de Fermont a reçu une seule soumission, soit Chemco, au montant de 0,53 \$ / kilogramme;

CONSIDÉRANT QUE le directeur des Services techniques, Monsieur Olivier Bouchard, a confirmé la validité de la soumission;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Bernard DUPONT

APPUYÉ par le conseiller Shannon POWER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER l'offre de service de Chemco pour l'achat de sulfate ferrique au montant de 0,53 \$ / kilogramme;

DE POURVOIR à cette dépense en l'affectant au poste budgétaire approprié.

ADOPTÉE

R23-02-21

RÉSOLUTION – FERMETURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Shannon POWER

APPUYÉ par la conseillère Cindy VIGNOLA

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit levée à 20 h 04.

ADOPTÉE

MAIRE

GREFFIÈRE